



## TARIFS

### DES PRINCIPAUX SERVICES & OPERATIONS AU 11 NOVEMBRE 2017

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

# SOMMAIRE

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

3

4

- 4 • Ouverture, transformation, clôture
- 5 • Relevés de compte
- 6 • Tenue de compte
- 6 • Services en agence

### BANQUE À DISTANCE

7

- 7 • Par internet
- 8 • Par téléphone
- 8 • Par automate

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

9

- 9 • Cartes
- 10 • Les services liés à la carte bancaire
- 11 • Virement SEPA
- 11 • Prélèvement SEPA / TIP SEPA
- 11 • Chèques

### OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

12

- 12 • Affinéa, la convention personnalisée
- 13 • Les Services Plus BP AURA
- 13 • Anciennes conventions
- 13 • Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

### IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

14

- 14 • Commission d'intervention
- 14 • Opérations particulières
- 14 • Incidents de paiement

### DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

15

- 15 • Autorisation de découvert
- 15 • Crédits à la consommation
- 16 • Crédits immobiliers et autres prestations

### ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

17

- 17 • Épargne bancaire
- 17 • Placements financiers

### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

19

### OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

21

### LES JEUNES

22

### RÉSOLURE D'UN LITIGE

24

La liste détaillée des tarifs est disponible sur demande dans votre agence

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

TARIFS EN €

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Cyberplus Initial<sup>(1)(2)</sup>)

Soit pour information 0 euro par an Gratuit

### Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS via Cyberplus

– abonnement au service Gratuit  
– alertes Gratuit

### Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)

41,00 €/an

### Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)

46,00 €/an

### Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)

31,00 €/an

### Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)

– par retrait (à partir du 5<sup>ème</sup> retrait par mois) Gratuit  
1,00€/retrait

### Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)

– en agence 4,50 €/opération  
– par internet<sup>(1)</sup> Gratuit

### Paiement d'un prélèvement SEPA/TIP SEPA

– frais de mise en place d'un mandat de prélèvement Gratuit  
– frais par paiement d'un prélèvement Gratuit

### Commission d'intervention

– par opération, avec un plafond de 80 € par mois 8,00 €

### Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol des moyens de paiement – (Securiplus)

27,60 €/an

### Frais de tenue de compte

Soit pour information 24€ par an 2,00 €/mois

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.



Ce pictogramme identifie dans les brochures tarifaires les produits et services pouvant composer votre convention.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Aide au changement de domiciliations bancaires

(offre Facili'Pop)

Gratuit

Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois

Gratuit

Clôture de compte :

- comptes de dépôt
- comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

Gratuit

Transfert de compte vers une autre

Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

Transfert de compte vers un autre établissement

(hors réseau Banque Populaire) :

- comptes épargne (PEL, CEL, PEP...) 100,00 €/produit
- comptes titres ordinaires ou PEA (valeurs françaises) 16,00 €/ligne mini 120,00 €
- transfert de titres valeurs étrangères 56,20€/ligne

Désolidarisation de compte joint

Gratuit

Les Services Bancaires de Base (dans le cadre du Droit

au Compte) se composent des produits et services suivants :

Gratuit

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance de l'organisme teneur de compte
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service
- la réalisation des opérations de caisse

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4€ par opération, plafonnées à 20€ par mois (5 opérations)

## Les Prestations de base \*

Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services

- l'ouverture et la clôture du compte, Gratuit
- la tenue du compte, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- un changement d'adresse par an, Gratuit
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, Gratuit
- la domiciliation de virements bancaires, Gratuit
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- des moyens de consultation à distance du solde du compte, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la Banque, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
- une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, Tarifs standards (indiqués dans la brochure)

## Relevés de compte

### Relevé

- relevé de compte électronique mensuel Gratuit
- relevé de compte papier mensuel Gratuit
- relevé (papier ou électronique)
  - mensuel Gratuit
  - par quinzaine 2,00 €/mois
  - décadaire 3,00 €/mois
  - hebdomadaire 7,20 €/mois
  - journalier 16,70€/mois
- relevé de compte mensuel électronique et papier 1,50€/mois
- relevé de portefeuille titres
  - Annuel Gratuit
  - Trimestriel 25,00€/an
  - Mensuel 7,00€/mois
- carnet de bord 7,40€/an



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

\*Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.

### Les dates de valeur

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes n'applique pas de date de valeur sur vos opérations, à l'exception des remises de chèques tirés sur autres banques

J+1 ouvré\*

## Tenue de compte

**Frais de tenue de compte** 2,00 €/mois

Frais perçus par la banque pour la gestion de tous les comptes de dépôt du client et de son conjoint (même relation bancaire). Ces frais couvrent les coûts liés à la gestion informatique du compte de dépôt, à la sécurité des opérations, à la fiabilité et au contrôle des traitements et au conseil personnalisé.

- gratuit pour :

- les jeunes de moins de 25 ans
- les clients détenteurs de l'offre « Les services Plus BP AURA »
- les clients détenteurs de la convention Droit au compte et OCF (Offre Clientèle Fragile)
- les clients de l'e-agence
- les clients contractant un crédit à la consommation ou immobilier

à compter du 13 novembre 2017 dont le compte support du prêt a été ouvert moins de 180 jours avant l'édition par la banque de l'offre de crédit (exonération des frais de tenue de compte pendant toute la durée du prêt)

### Frais de tenue de compte de dépôt inactif

(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier)

30,00€ par an\*\*  
dans la limite du solde  
crédeur du compte

## Services en agence

**Délivrance d'un RIB ou IBAN** Gratuit

**Enregistrement d'un changement d'adresse** Gratuit

**Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (en euros)** Gratuit

**Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)** 18,40 €

**Frais de recherche de document et copie de chèque** (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L133-1 du Code Monétaire et Financier)

- simple (dont l'antériorité ne dépasse pas 2 ans) Gratuit
- spécifique Nous consulter

### Frais de location de coffre-fort

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre à partir de 100,00 €/an

- garantie unique de 30 000€

### Transmission du patrimoine

- ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire

- avoirs inférieurs à 15 000€ 1% des avoirs  
mini 75,00€
- avoirs entre 15 000 et 50 000€ 0,8% des avoirs
- avoirs supérieurs à 50 000€ 0,5% des avoirs  
maxi 750€

### Courrier conservé à l'agence

Nous consulter

\* J= Jour de remise. Les opérations de paiement sont réputées avoir été reçues le jour suivant après 15h00 pour les chèques remis et après 13h00 pour les autres ordres (après 12h00 lorsqu'ils nécessitent une opération de change) \*\* Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

# BANQUE À DISTANCE

## Par Internet



**Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)** Gratuit

**Cyberplus Initial<sup>(1)(2)</sup>** Abonnement permettant de bénéficier à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire des services suivants : consultation de ses comptes, réalisation de virements et réception des alertes par email

**Cyberplus Profil Initial Mineur<sup>(1)(2)</sup>** Abonnement permettant de bénéficier à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire des services suivants : consultation de ses comptes, réception des alertes par email

**Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)** 2,00€/mois

**Cyberplus Optimal Bourse<sup>(1)(2)</sup>** Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants: consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

**Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne**

- le premier Pass Gratuit puis 10,00€/pass

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

**Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou email** (mise en place par Cyberplus) Gratuit

- alertes Gratuit

**Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** Gratuit

**Confirmation de l'exécution d'un virement émis**

- par email Gratuit
- par SMS Gratuit

**Téléchargement de documents** Gratuit

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. (2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

## Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

**Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)** Serveur Vocal Tonalité Plus (24h/24 7j/7) <sup>(1)</sup>

– composez le 04 73 73 73 93 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

**Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)**  
SMS+<sup>(1)</sup>

0,35 €/message

– composez le 6 11 10 à partir de votre mobile  
(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

**Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)**  
Moviplus<sup>(1)</sup> (abonnement mensuel, 2 choix possibles)

3,20€/mois  
1,50€/mois

– moviplus quotidien  
– moviplus hebdomadaire

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

## Par Automate

### Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

<sup>(1)</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## Cartes (cotisation annuelle)

Une réduction de 50% est accordée dès la 2<sup>ème</sup> carte sur le même compte. Cette remise s'applique pour les nouvelles souscriptions de cartes à compter du 13 novembre 2017 et sur la cotisation la moins élevée (hors convention de relation)

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque paiement), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué le 5 du mois suivant). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1<sup>er</sup>, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait

– cotisation carte Point Argent (*plus commercialisée*) Nous consulter

### Carte à autorisation systématique

– cotisation carte Visa Electron ou Visa Electron NRJ 31,00 €/an  
Electron est une carte de paiement à débit immédiat.

Elle permet de régler des achats chez les commerçants<sup>(1)</sup> et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

– carte Budj<sup>®</sup> Visa (réservée aux 12-17 ans) 31,00 €/an  
(*plus commercialisée*)

### Carte de paiement

– cotisation carte Visa Internationale ou Visa Internationale NRJ  
– à débit immédiat 41,00 €/an  
– à débit différé 46,00 €/an

– cotisation carte Eurocard Mastercard  
– à débit immédiat 41,00 €/an  
– à débit différé 46,00 €/an

– cotisation carte Visa Premier  
– à débit immédiat ou différé 125,00 €/an

– cotisation carte Visa Platinum  
– à débit immédiat ou différé 199,00 €/an

– cotisation carte Visa Infinite  
– à débit immédiat ou différé 300,00 €/an

– E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet) 5,00 €/an  
(nécessite de détenir une carte bancaire Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes)

– carte PassCyberplus Nous consulter

### Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

– cotisation carte Visa Classic FACELIA  
– à débit immédiat 41,00 €/an  
– à débit différé 46,00 €/an

– cotisation carte Visa Premier FACELIA  
– à débit immédiat ou différé 125,00 €/an


– cotisation carte Visa Platinum FACELIA  
– à débit immédiat ou différé 199,00 €/an

– cotisation carte Créodis (*plus commercialisée*) Nous consulter

<sup>(1)</sup> Les commerçants affichant le logo Visa Electron.

## Les services liés à la carte bancaire

### Service Cartego

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.	
– visuel catalogue (pour chaque nouveau visuel et par an)	10,00 €/an
– photo personnelle (pour chaque nouveau visuel et par an)	10,00 €/an
– personnalisation de votre carte bancaire NRJ avec accès privilégié au portail web <a href="http://www.nrbanquepop.fr">www.nrbanquepop.fr</a> - Service éligible sur les cartes Visa Budj, Visa Electron, Visa Classic à débit immédiat ou différé	Gratuit
<b>Réédition du code confidentiel de la carte</b>	7,90 €
<b>Réédition du code confidentiel de la carte en urgence</b>	12,50€
<b>Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement de la carte (3 mois maximum)</b>	20,00 €
<b>Modification permanente du plafond de retrait et/ou de paiement de la carte</b>	20,00€/an
<b>Refabrication de cartes</b>	
– refabrication en mode normal	Gratuit
– souscription ou refabrication en mode urgent	20,00€
<b>Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération</b>	Gratuit
<b>Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent en euros</b>	Gratuit
<b>Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque de la zone euro</b>	Gratuit
– à compter du 5 <sup>ème</sup> retrait dans le mois	1,00 €/retrait
– avec Visa Premier, Platinum, Infinite (retraits illimités)	Gratuit
<b>Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) <sup>(1)</sup></b>	2,75% du montant +3,65 €/retrait
<b>Frais par retrait d'espèces à l'étranger au guichet d'une autre banque<sup>(1)</sup></b>	2,75% du montant +5,35 €/opération
<b>Paiement par carte en euros dans la zone Euro</b>	Gratuit
<b>Paiement par carte (la carte est émise par la banque) en devises<sup>(1)</sup> (autre que l'euro)</b>	2,75% du montant/ paiement
<b>Offre Expatriés</b> 	Nous consulter
<b>Forfait International et Mobilité Internationale</b> (offres ex BPMC, ex BPA et ex BP2L plus commercialisées)	Nous consulter

<sup>(1)</sup> Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou Mastercard aux conditions de change de leurs réseaux au jour de réception de l'opération.

## Virement SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE<sup>(1)</sup> (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international p. 21)

<b>Réception d'un virement SEPA</b> – occasionnel ou permanent	Gratuit
<b>Frais par virement occasionnel</b> – émis vers un compte Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – émis vers un compte d'un autre établissement – au guichet de votre banque – par internet	Gratuit Gratuit 4,50 € Gratuit
<b>Frais par virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement</b> – frais de mise en place – par internet – au guichet de votre banque	Gratuit Gratuit 1,00€
<b>Opposition à un virement avant exécution (révocation d'une échéance de virement)</b> – dans les délais légaux de révocation	Gratuit
<b>Récupération de fonds mal aiguillés (BIC ou IBAN du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur)</b>	24,85€
<b>Prélèvement SEPA / TIPSEPA*</b>	
<b>Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement</b> – créancier organisme public et assimilé – autre	Gratuit Gratuit
<b>Frais par paiement d'un prélèvement</b> – créancier organisme public et assimilé – autre	Gratuit Gratuit
<b>Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP SEPA)</b>	Gratuit
<b>Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution (révocation d'une échéance de prélèvement)</b>	Gratuit
<b>Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (retrait du consentement)</b>	Gratuit
<b>Sélection de créanciers autorisés à prélever (liste blanche)</b> – avec Cyberplus – au guichet de votre banque	Gratuit 5,00€/notification
<b>Sélection de créanciers non autorisés à prélever (liste noire)</b> – au guichet de votre banque	Gratuit
<b>Chèques</b>	
<b>Remise de chèque(s)</b>	Gratuit
<b>Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision</b>	Gratuit
<b>Paiement d'un chèque</b>	Gratuit
<b>Renouvellement automatique de chéquier</b>	Gratuit
<b>Frais d'envoi de chéquier à domicile</b> – en envoi simple – en envoi en recommandé	Frais d'affranchissement Frais de recommandé
<b>Frais d'envoi de carnets de bordereaux de remises de chèques</b> – en envoi simple	Gratuit
<b>Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (le client) maximum 3 ans</b>	16,90€/an
<b>Frais d'émission d'un chèque de banque</b>	10,00€

\* Prélèvement SEPA ou télévirement en euros dans la zone SEPA<sup>(1)</sup>

(1) Voir détail zone EEE et SEPA p.25

## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services  
AFFINEA, la convention personnalisée  
souscrite à compter du 13 novembre 2017

Choisissez les produits qui vous conviennent et  
bénéficiez de remises progressives et permanentes.

Les produits et services inclus d'office Une carte au choix	Débit immédiat	Débit différé
- Visa Electron	2,58 €/mois	NC
- Visa Internationale Classic ou Facelia	3,42 €/mois	3,83 €/mois
- Visa Premier ou Premier Facelia	10,42 €/mois	10,42 €/mois
- Visa Platinum ou Platinum Facélia	16,58 €/mois	16,58 €/mois
- Visa Infinite	25,00 €/mois	25,00 €/mois
<b>et l'assurance des moyens de paiement</b>		
- Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus)		2,30 €/mois
<b>et la gestion des comptes par Internet</b> avec Cyberplus Initial		Gratuit



Les produits et services optionnels	
- Gestion des comptes par Internet avec Cyberplus Optimal (avec l'option Bourse)	2,00 €/mois
- Les Services Plus BP AURA	4,00 €/mois
- Fructi Facilités	2,13 €/mois
- Fructi Budget	Nous consulter
- Securi High Tech	Nous consulter



**Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits**

- 3 produits ou services*	>	5% de remise
- 4 produits ou services*	>	15% de remise
- 5 produits ou services*	>	20% de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

**Vous pouvez souscrire l'Offre Expatriés à tarif préférentiel**

- Offre Expatriés	Nous consulter
-------------------	----------------

### Les avantages complémentaires

**Réduction supplémentaire sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention (hors Offre Expatriés)**

> **Clients de plus de 28 ans** (remises non cumulables)

10% de réduction supplémentaire

- pour la souscription de deux conventions AFFINEA au sein d'un couple
- sur la convention AFFINEA pour les clients entrepreneurs individuels équipés d'une convention Fréquence Pro ou Rythméo (hors convention professionnelle dédiée aux professions libérales réglementées)
- pour les clients de la Fonction Publique
- pour les clients ESF ou Frontaliers

> **Pour les clients équipés d'une convention professionnelle dédiée aux professions libérales réglementées** Nous consulter

\* hors Cyberplus Initial

### Les Services Plus BP AURA

Des avantages sur certains frais et notamment le remboursement de frais tels que les agios (intérêts débiteurs), commission d'intervention etc... et l'exonération des frais de tenue de compte pour tous les comptes du client et son conjoint. (même relation bancaire)

4,00 €/mois

Pour plus de détails, consulter votre conseiller

### Convention de relation Banque Privée

(réservée aux clients de la Banque Privée)

Nous consulter

### Anciennes conventions de relation\*

Pour les anciennes conventions  
ex BP2L, ex BPA et ex BPMC

Nous consulter

\* Produits dont la commercialisation est arrêtée

### Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiements.

3,00 €/mois  
soit pour information  
36,00 €/an

### Les produits et services inclus

La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt ; 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron ; Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence ; 4 virements mensuels SEPA dont au moins 1 virement permanent ; Des paiements par prélèvements SEPA illimités ; 2 chèques de banque par mois ; 1 moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus Initial) ; 1 système d'alertes sur le niveau du solde du compte (Moviplus) ; la fourniture de relevés d'identité bancaire ; 1 changement d'adresse par an ; le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévues à l'article R.312-4-2 du Code Monétaire et Financier

Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

- commission d'intervention	par opération 4,00 € plafond mensuel 20,00 €
- frais de rejet de prélèvement, de virement, de TIP SEPA	
- si montant de l'opération inférieur à 20 €	montant de l'opération plafonné à 6€
- si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 €	6,00 € <sup>(1)</sup> plafond mensuel 30,00 €

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

### Commission d'intervention

#### Commission d'intervention

– par opération, avec un plafond de 80 € par mois 8,00 €  
La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COMMISSION INTERVENTION.

### Opérations particulières

**Frais par avis tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire**  
– à la mise en place 125,00€

**Frais pour opposition administrative** (10% du montant de l'opposition) maxi 125,00 €

### Incidents de paiement

#### Les incidents liés aux chèques

##### Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

– inférieur ou égal à 50 € (par chèque) 22,00 €<sup>(1)</sup>  
– supérieur à 50 € (par chèque) 42,00 €<sup>(1)</sup>

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS CHEQUE REJETÉ)

**Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision** 14,00€

**Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire (par chèque)** 37,85 €

**Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques** 25,00€

**Frais de main levée de l'interdiction bancaire ou judiciaire (par main levée)** 6,25€

#### Les incidents liés aux autres moyens de paiement

##### Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(2)</sup>

– inférieur à 20 € Montant de l'opération  
– supérieur ou égal à 20 € 12,00 €<sup>(1)</sup>

##### Frais de rejet d'un virement, d'un TIP SEPA ou d'un télévirement pour défaut de provision<sup>(2)</sup>

– inférieur à 20 € Montant de l'opération  
– supérieur ou égal à 20 € 12,00 €<sup>(1)</sup>

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS PRELEVEMENT IMPAYÉ)

**Frais par déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire** 47,00€

**Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE<sup>(3)</sup>** Gratuit

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(2) Quelle que soit la devise, la provenance et la destination de l'opération.

(3) Voir détails zone EEE page 25

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

### Autorisation de découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur.  
Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.  
– découvert journalier moyen inférieur à 400€ minimum 9,00 €/trimestre  
Montant minimum forfaitaire trimestriel<sup>(1)</sup>

#### Autorisation de découvert de compte convenue

– frais de mise en place et de gestion (par an) Gratuit  
– intérêts débiteurs  
– découvert journalier moyen supérieur ou égal à 400€  
Taux débiteur annuel révisable TBB+10<sup>(2)</sup> 17,90%

Le découvert journalier correspond à la somme des découverts de la période entre 2 arrêts de compte, divisé par le nombre de jours de découvert.

*Pour exemple : pour une utilisation de découvert de 1000€ pendant une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de 17,90%, le TAEG<sup>(3)</sup> ressort à 19,60%.*

#### Autorisation de découvert de compte non convenue

##### Intérêts débiteurs :

En cas de dépassement ou en l'absence d'autorisation de découvert dont vous bénéficiez, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de 3 points.

Taux plafond fixé par la Banque de France<sup>(4)</sup> dans le cadre de l'application des directives de la Banque de France, à chaque trimestre civil, toute modification étant immédiatement applicable.

### Le TAEG<sup>(3)</sup> est indiqué sur les relevés de compte.

#### Crédits à la consommation<sup>(5)</sup>

##### Prêt à la consommation (prêt automobile, travaux, trésorerie)

– frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1,00%  
– minimum 75,00 €/dossier  
– maximum 350,00 €/dossier  
– taux de crédits à la consommation Nous consulter

**Les assurances liées aux crédits à la consommation** Nous consulter

**Crédit renouvelable Crédodis (plus commercialisé)** Nous consulter

(1) Hors TAEG selon l'art R313-4 du Code de la Consommation

(2) Taux de Base Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes : 7,90% en vigueur au 01/01/2017. Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.

(3) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe de l'article R313-1 du Code de la Consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

(4) Ce taux calculé par la Banque de France, pour les crédits de trésorerie accordés aux particuliers est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Si le découvert est supérieur à 1 524€, le taux appliqué sera celui publié sous la rubrique « découverts », toute variation étant immédiatement applicable.

(5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.



## Crédits immobiliers

Frais de dossier Prêt Épargne Logement	Gratuit
Frais de dossier Prêt à Taux Zéro	Gratuit
<b>Autres prêts immobiliers</b>	
– frais de dossier proportionnels au montant du prêt	1,00% du montant
– minimum	350,00 €/dossier
– maximum	900,00 €/dossier
– taux des crédits immobiliers	Nous consulter
– prêts en CHF	Nous consulter
Frais de retard de paiement d'une échéance de prêt	Taux du prêt + 3 points
<b>Les assurances liées aux crédits immobiliers</b>	Nous consulter

## Autres prestations

<b>Les garanties <sup>(1)</sup></b>	
– hypothèque	Nous consulter
– frais de gage sur véhicule	20,00 €
– frais sur gage sur autre bien mobilier	40,00 €
– nantissement de comptes ou de créances	
– détenu BP AURA	75,00 €/dossier
– hors BP AURA	200,00€/dossier
– délégation produits d'assurance vie capitalisation	
– détenu BP AURA	75,00 €/dossier
– hors BP AURA	200,00 €/dossier
– gage de compte d'instruments financiers	
– détenu BP AURA	75,00€/dossier
– hors BP AURA	200,00€/dossier
– attestation de mainlevée de garantie	
– pour les garanties notariées	130,00€/dossier
– pour les autres garanties (cautions et gages)	50,00€/dossier
– cautions bancaires	
– frais d'acte préétabli	35,00 €/acte
– frais d'acte spécifique	Nous consulter
– commission d'engagement	Nous consulter
– autres cautions	Nous consulter

## Autres prestations

– duplicata du tableau d'amortissement	16,90€/duplicata
– duplicata du contrat de prêt	45,00€
– modification du prêt	
– avec avenant sans modification de garantie (jusqu'à 3 prêts)	450,00€/dossier
– avec avenant avec modification de garantie	450,00€/prêt
– renégociation (sur le capital restant dû par prêt)	1,5%
– avec un minimum de 600,00€/prêt	
– modification du contrat sans rédaction d'avenant	45,00 €
(changement de compte de prélèvement ou de dates de prélèvement)	
– décompte pour remboursement anticipé	Gratuit
– attestations diverses	16,90 €
– lettre d'information annuelle aux cautions	20,00€/an/caution
(frais réglés par le bénéficiaire du crédit)	
– arbitrage sur assurance vie ou portefeuille titres externes nantis	Gratuit
– caution SACCEF (CEGC)	Nous consulter
– remboursement d'un prêt à la consommation	Nous consulter
– remboursement d'un prêt immobilier	Nous consulter

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

<sup>(1)</sup> Les tarifs indiqués dans cette rubrique rémunèrent le travail de la Banque. S'ajoutent éventuellement les frais et débours liés à l'accomplissement des formalités légales, réglementaires et contractuelles.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Épargne bancaire

**Épargne monétaire et contractuelle**  Nous consulter

**Crescendo** (abonnement annuel) (*plus commercialisé*) 18,00 €

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse n'est possible uniquement que par une action de votre part sous Cyberplus ou sur instruction écrite de votre part.

**Frais de tenue de compte inactif non réglementé<sup>(1)</sup>** (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier) 30,00€/an

## Placements financiers

**Ouverture d'un compte titres ordinaire ou PEA** Gratuit

**Ordre exécuté par internet ou par téléphone Euronext Paris**

	Téléphone	Internet
Minimum	17,25€	9,50€
Commission proportionnelle au montant de la transaction (cumulatif par tranche/ou sur le montant total de l'ordre)		
– de 0 à 1 500€	0%	0%
– de 1 500 à 10 000€	1,15%	0,51%
– au delà de 10 000€	1,10%	0,46%

+ 35€ par ligne de titres nominatifs convertis

**Ordre de bourse sur place Etrangère** Nous consulter

**Droits de garde y compris LineBourse (perception annuelle)**

– droits de garde sur valeurs Banque Populaire Gratuit

– droits de garde (commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille)

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission proportionnelle
Tranche de 0 à 50 000€	0,25%
Au delà de 50 000€	0,20%
– par ligne	8,00€
Minimum de perception	36,00€
Maximum de perception	840,00€
Si détention de titres étrangers dans le portefeuille	Forfait 42,60€ <sup>(2)</sup>

**Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA** (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier) Application des droits de garde<sup>(3)</sup>

## Autres produits et services

**Service d'épargne programmée pour investir sur les marchés financiers**

– Hisséo Vie<sup>(4)</sup> (dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie) Gratuit

– Hisséo<sup>(4)</sup> (dans le cadre d'un PEA et/ou d'un compte titre ordinaire) Gratuit

<sup>(1)</sup> Les comptes d'épargne non réglementés concernés : compte sur livret, livret sociétaire, livret premier pas, premier livret, livret ACEF, livret 100% région <sup>(2)</sup> En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille <sup>(3)</sup> Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. <sup>(4)</sup> Hors droits d'entrée en fonction du support d'investissement.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Gérer votre patrimoine financier

- bilan patrimonial	Nous consulter
- relevé ISF	28,60€
- relevé patrimonial	60€
- gestion sous mandat	Nous consulter
- mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multi supports	Nous consulter

## Commission de Règlement Différé (CRD)

Cette commission est calculée compte par compte, prorata temporis, avec compensation des achats et des ventes effectués, valeur par valeur, sur une même liquidation. Elle s'ajoute aux frais de courtage.

- par mois avec un minimum de 20,80€+ frais fixe 5,65€	0,62%/mois
- frais d'intervention pour insuffisance de couverture CRD	16,30€
- CRD : Frais en cas de débouclage	Nous consulter
- frais de prorogation calculé sur la base du cours de la clôture de la valeur du jour de la prorogation	Nous consulter

## Opérations diverses

- attribution de titres à l'appui de droits aux bons, opérations sur titres (OPE, OPA, PDA) - valeurs françaises et étrangères	Gratuit
- transfert de titres valeurs françaises - mini 120,00€	16,00€/ligne
- transfert de titres de valeurs étrangères	56,20€/ligne
- paiement de coupons valeurs françaises	Gratuit
- paiement de coupons valeurs étrangères - mini 20,00€	5% du montant
- duplicata IFU, attestation fiscale	17,00€/demande
- titres nominatifs (par ligne de titres convertis)	35,00€/ligne
- gestion des titres non cotés sur un PEA - frais d'ouverture de dossier	125,00€/dossier
- gestion de titres (frais d'acquisition de cession)	54,00€/acte
- frais de versement sur dividendes	32,50€/acte
- augmentation de capital et autres opérations de titres	Nous consulter
- pour toute autre opération	Nous consulter

## Souscription d'OPCVM / FIA

- OPCVM / FIA Banque Populaire	Gratuit
- OPCVM / FIA hors Banque Populaire	Gratuit

## Les transactions sur l'or

- achat et vente d'or * - mini 36,00€ (hors fiscalité)	2% du montant
- mise sous sac scellé	Nous consulter
- document d'authentification	Nous consulter
- autres prestations	Nous consulter

\* s'applique à chaque opération, un ordre par catégorie de pièce et par bénéficiaire

## Assurer vos moyens de paiement

### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement – Sécuriplus Sécuriplus co-titulaire

27,60 €/an  
13,80 €/an

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris ou du vol de votre téléphone portable. <sup>(1)</sup>

## Votre assurance personnelle

### MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...) <sup>(1)</sup>

### Autonomis (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie. <sup>(1)</sup>

### Assur BP Santé

Complémentaire santé spécialement étudiée pour compenser la baisse des remboursements relevant des Régimes Obligatoires d'assurance maladie.

### Protection Juridique Autonome

Contrat d'assurance qui vous fournit les moyens juridiques et financiers nécessaires pour vous aider à trouver une solution amiable à votre litige, ou, à défaut, judiciaire, à un litige.

## Protéger vos enfants

### Assur – BP Enfant

Assurance scolaire qui protège votre enfant 24h/24 et 7j/7, dès son plus jeune âge, et jusqu'à la classe de Terminale.

### Assur – BP Horizon

Assur – BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident...) et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...). <sup>(1)</sup>


(1) Selon les conditions contractuelles et la législation en vigueur.


## Assurer l'avenir de vos proches

**Fructi-Famille\*** Nous consulter

**Tisséa** Nous consulter

Ces contrats de prévoyance permettent au souscripteur de faire bénéficier aux personnes qu'il a désigné en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, du versement d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux.<sup>(1)</sup>

**Fructi-Budget**  Nous consulter  
Ce contrat d'assurance verse, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.<sup>(1)</sup>

**Fructi Facilités**  Nous consulter  
Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.<sup>(1)</sup>

**Produits de prévoyance plus commercialisés**  
- Assurance Privilège\* (produit plus commercialisé) Nous consulter  
- Assurance Prestige\* (produit plus commercialisé)  
- Contrat de prévoyance ex BP2L et ex BPA  
- Dédicace

## Assurer vos biens

**Assur BP – Auto** Nous consulter  
Contrat d'assurance modulable qui prend soin de votre véhicule mais aussi de vous, de vos passagers et des tiers

**Assur BP – Habitat** Nous consulter  
Contrat d'assurance qui permet de protéger votre habitation

**Tranquil'Habitat** Nous consulter  
Système de surveillance à distance qui vous permet de protéger votre domicile

## Autres produits et services

**BP Infos** (plus commercialisé) Nous consulter

**Offre Confort** (plus commercialisé)

**Forfait Agios** (plus commercialisé)

**Aide aux déclarations fiscales** Nous consulter

**Securi High Tech** : permet d'assurer la plupart de vos appareils high-tech nomades et ceux de votre famille.

- Offre Solo 36,00€/an  
- Offre Famille 48,00€/an

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

\* Une réduction est accordée sur la deuxième assurance du conjoint.

<sup>(1)</sup> Selon les conditions contractuelles et la législation en vigueur.

## Les opérations de change manuel

- Devises 7,60€  
- Reprise chèques de voyage Nous consulter  
*Service réservé aux clients Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes*

## Les virements SEPA

(virement en euros, au sein de l'EEE<sup>(1)</sup> ainsi qu'en Suisse et à Monaco avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du bénéficiaire)

- frais par virement émis en agence 4,50€  
- frais par virement émis via Cyberplus Gratuit  
- frais par virement reçu Gratuit

## Les virements internationaux<sup>(2)</sup>

(virement dans une devise autre que l'euro ou virement en provenance ou à destination d'un pays en dehors de la zone SEPA<sup>(1)</sup>)

- frais sur virement émis (hors commission de change) 0,10% du montant  
- mini 20,00€ maxi 150,00€  
- frais sur virement reçu (hors commission de change)  
- inférieur ou égal à 500€ 8,00€  
- supérieur à 500€ 16,00€  
- virement occasionnel vers un client Banque Populaire du Maroc (maxi 150 000€) Nous consulter  
- commission additionnelle swift urgent 16,00€  
- acquis swift (transmission sur demande) 7,80€  
- frais d'intervention 25,00€/acte

## Les chèques<sup>(2)</sup>

- chèque émis à destination d'une banque étrangère 0,15% du montant (mini 20,00€ ; maxi 150,00€)  
- chèque tiré sur une banque étrangère 20,00€/chèque

## La commission de change

- les opérations se présentant dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une commission de change de : 0,05% du montant  
- mini 13,00€ maxi 95,00€

## Les services liés à la carte

- frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE)<sup>(1)</sup> Gratuit

<sup>(1)</sup> EEE et SEPA voir détails des pays p.25

<sup>(2)</sup> S'ajoutent le cas échéant, les frais de transmission (frais swift) ainsi que les commissions et frais éventuellement réclamés par les correspondants étrangers

# LES JEUNES

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Convention Jeunes 12-17 ans

1,00€/mois\*

## Affinea Jeunes 16-24 ans

(voir le fonctionnement de la convention Affinea)

- avec une carte Visa Electron NRJ Banque Pop ou une carte Visa Classic NRJ Banque Pop (débit immédiat)  
+ Sécuriplus  
+ Cyberplus Initial ou Initial Mineur  
+ Offre Les Services Plus BP AURA

1,00 €/mois\*\*

- hors offre Affinée jeunes à 1€

- 3 produits ou services - 60%
- 4 produits ou services - 60%
- 5 produits ou services - 60%

## Affinea 25-28 ans

- avec une carte Visa Electron NRJ Banque Pop ou une carte Visa Classic NRJ Banque Pop (débit immédiat)  
+ Sécuriplus  
+ Cyberplus Initial  
+ Offre Les Services Plus BP AURA

5,00€/mois\*\*\*

## Affinea 25-28 ans

(hors offre Affinée jeunes à 5€)

- 3 produits ou services - 30%
- 4 produits ou services - 30%
- 5 produits ou services - 30%

Vous pouvez souscrire l'Offre Expatriés avec votre convention Affinée

Nous consulter

Offre Expatriés	16-24 ans	25-28 ans
Option 1 (courte durée)	+2,00€/mois	+5,00€/mois
Option 2 (longue durée)	+4,00€/mois	+8,00€/mois

\* Convention souscrite à partir du 13 novembre 2017.

La cotisation à 1€ pourra être également obtenue par rétrocession le mois suivant

\*\* Convention souscrite à partir du 13 novembre 2017

Sous réserve de détenir un livret d'épargne monétaire avec un solde minimum de 50€ à la souscription de la convention. La cotisation à 1€ pourra être également obtenue par rétrocession le mois suivant

\*\*\* Sous réserve de détenir un livret d'épargne monétaire avec 50€ à la souscription de la convention. La cotisation à 5€ pourra être également obtenue par rétrocession le mois suivant

Anciennes conventions (plus commercialisées)  
convention ex BPA, ex BPMC, ex BP2L

Nous consulter


## Choix du visuel de la carte

- visuel Cartego  
Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.  
- visuel NRJ

10,00€/visuel/an

Gratuit

## Compte de dépôt

- frais de tenue de compte (pour les moins de 25 ans)  
- cyberplus Initial 

Gratuit

Gratuit

## Les crédits

- prêt « Je m'installe »  
- prêt Permis à 1€ par jour  
- prêt Etudiant  
- avance 1<sup>er</sup> salaire

Frais de dossier gratuits

- caution loyer jeunes actifs  
+ commission d'engagement  
(avec prélèvement trimestriel)

20,00€

1% du montant

## Offre Etudiants

Nous consulter

## Offre Apprentis

Nous consulter

## Prévoyance - IARD

- assur BP Enfant  
- assur BP Horizon

Nous consulter

Nous consulter

## RÉSOUTRE UN LITIGE

### Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir :

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

- En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Réclamations Clients

par courrier :

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Service Réclamations Clients

2 avenue du Grésivaudan

38700 CORENC

par téléphone : 04 50 25 32 33 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)

- En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Réclamations Clients, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

**Monsieur le Médiateur**

**Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**

**4 boulevard Eugène Deruelle**

**69003 LYON**

**Pour en savoir plus :** consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur <https://www.sitedumediateur.fr/banquepopulaire/aura/>

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI) à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres. La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale :

**Monsieur le Médiateur de l'AMF**

**Autorité des marchés financiers**

**17 place de la Bourse**

**75082 PARIS CEDEX 02**

Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org). La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

## POUR RESTER EN CONTACT

### AVEC VOTRE BANQUE

### À TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller

À partir de la plateforme téléphonique :

Depuis la France, au : 04 73 73 73 93 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)  
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00

Un accès direct à votre compte  
où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus

([www.bpaura.banquepopulaire.fr](http://www.bpaura.banquepopulaire.fr))

Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€ par envoi + coût d'un SMS)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur local)

Depuis la France, au : 04 73 73 73 93 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

4 boulevard Eugène Deruelle

69003 LYON

Entreprise inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 006 015

**Zone EEE :** Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.

**Zone SEPA :** Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.

**Zone EURO :** composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Les crédits renouvelables Facelia sont des produits de Natixis Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.  
NATIXIS FINANCEMENT, SA au capital de 60 793 320 euros  
Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris  
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393.  
Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor 75634 Paris cedex 13.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Dédicace, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :  
BPCE Prévoyance  
SA au capital social de 13 042 257,50 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

Fructi-Facilités est un produit de :  
BPCE Vie  
SA au capital social de 161 469 776,00 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

Tisséa et Fructi-Famille sont des produits de :  
BPCE Vie  
SA au capital social de 161 469 776,00 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
et BPCE Prévoyance  
SA au capital social de 13 042 257,50 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

L'assurance emprunteur est un produit de :  
BPCE Vie  
SA au capital social de 161 469 776,00 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
BPCE Prévoyance  
SA au capital social de 13 042 257,50 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
et CNP ASSURANCES,  
SA avec conseil d'administration,  
au capital social de 686 618 477 € entièrement libéré,  
Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris  
Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris  
sous le numéro 341 737 062.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Santé est un contrat de :  
BPCE Assurances  
SA au capital de 61 996 212 euros.  
Siège social : 88, avenue de France 75641 Paris Cedex 13,  
immatriculé au RCS Paris n° B 350 663 860.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

ASSUR-BP Enfant, ASSUR-BP Horizon, ASSUR-BP Habitat et ASSUR-BP Auto sont des contrats assurés par :  
BPCE IARD  
SA à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 50 000 000 euros entièrement versé.  
401 380 472 RCS NIORT  
Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY  
Adresse : Chauray, BP 8410, 79024 NIORT Cedex 09.  
Entreprise régie par le Code des Assurances.

